



Syndicat du bassin de la  
**Sarthe**

# Rapport d'activité

[www.bassin-sarthe.org](http://www.bassin-sarthe.org)

Les collectivités membres du SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE :

Communauté de communes Sud Sarthe • Communauté de communes des Vallées de la Braye et de l'Anille • Communauté de communes du Pays Fléchois • Communauté de communes de la Vallée de la Haute Sarthe • Communauté de communes Cœur du Perche • Communauté de communes des Collines du Perche Normand • Communauté de communes du Pays de Mortagne-au-Perche • Communauté de communes de l'Orée de Bercé Belinois • Communauté de communes du Perche • Communauté de communes du Sud-Est Manceau • Communauté de communes Loué-Brûlon-Noyen • Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé • Communauté de communes Maine Cœur de Sarthe • Communauté de communes Haute Sarthe Alpes Mancelles • Communauté de communes du Pays de l'Huisne Sarthoise • Communauté de communes Maine Saosnois • Communauté de communes du Pays Sabolien • Communauté de communes Le Gesnois Billurien • Communauté de communes du Val de Sarthe • Communauté urbaine Le Mans Métropole •

# Le mot du président



## Un avenir à construire avec une ressource toujours plus fragile

Les conséquences du changement climatique ont marqué l'année 2022. Parmi celles-ci, la sécheresse qui perdure encore, impacte directement ou indirectement notre vie quotidienne. Cette situation, appelée à être plus fréquente selon les experts du GIEC, doit nous alerter sur l'impérieuse nécessité de préserver cette ressource fragile qu'est l'eau. Elle est vitale pour tous et ne l'oublions pas, aussi pour l'ensemble des êtres vivants sur Terre. Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) est au cœur de cet enjeu et tend à donner aux décideurs l'ensemble des éléments techniques, socio-économiques et scientifiques pour **construire un avenir qui devra concilier satisfaction et adaptation des usages et préservation d'une ressource plus difficilement mobilisable.**

Les missions de planification assurées par le SBS en matière de gestion intégrée de l'eau et de prévention des inondations expliquent qu'aujourd'hui, il est reconnu comme un acteur incontournable dans le débat sur l'adaptation des territoires au changement climatique. Que ce soit en matière de partage de l'eau, de réduction du risque d'inondation et de préservation des écosystèmes aquatiques, de nombreux dossiers ont pu se concrétiser ou émerger sous l'impulsion du SBS.

Cette synthèse illustrée vise à mettre en avant les principaux sujets qui ont fait l'activité du syndicat en 2022.

Daniel Chevalier, président

# Le suivi de la sécheresse



La Sarthe à Saint Léonard des Bois (72)

Voire contact :  
Clément Bujisho (clement.bujisho@bassin-sarthe.org)

## Le bassin versant de la Sarthe sous tension

L'étiage 2022, de par son intensité mais aussi et surtout sa durée, a mis en évidence divers niveaux de tension sur la ressource en eau et ses usages. Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) a suivi l'évolution de la situation, au travers des échanges avec les différents acteurs de l'eau et en participant à de nombreux "Comités Sécheresse" organisés par les préfets des départements concernés. Un travail d'homogénéisation des "arrêtés cadres sécheresse" départementaux a ainsi été initié tout en répondant à diverses demandes émanant du territoire : actualisation des données quantitatives sur le bassin de la Parente, travail avec les irrigants du bassin de l'Erve sur les stations de suivi hydrométrique, etc.

## Un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau sur le bassin de la Sarthe aval

Dans le contexte de tension quantitative sur la ressource en eau, le SBS accompagné par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire et l'État, a répondu favorablement à une demande du Préfet de la Sarthe pour piloter et animer l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) sur le bassin de la Sarthe aval. L'objet est de rédiger puis mettre en œuvre un programme d'actions visant à résorber les déficits quantitatifs constatés. En parallèle de la Commission Locale de l'Eau ainsi que de l'Organisme Unique de Gestion Collective des prélèvements d'irrigation, le PTGE mise sur l'échange et le dialogue entre acteurs de l'eau pour **construire ensemble une réponse locale au changement climatique.**

# Faciliter les échanges



*Journée du réseau "Aménagement et Gestion des Milieux Aquatiques" - 22/11/2022 - Joué-en-Charnie (72)*

**Votre contact :**  
Vincent Toreau (vincent.toreau@bassin-sarthe.org)

## Faciliter l'échange et les retours d'expérience

Compte-tenu de son périmètre d'intervention et des compétences qu'il exerce, le Syndicat du Bassin de la Sarthe s'investi dans la vulgarisation des enjeux de l'eau et la mise en réseau d'acteurs.

Tous les ans, il organise une journée à l'attention des techniciens œuvrant dans la restauration et la préservation des milieux aquatiques, membres du **réseau "Aménagement et Gestion des Milieux Aquatiques"**. En 2022, ce temps d'échange a réuni près d'une quarantaine de personnes à Joué-en-Charnie (72) sur le bassin de la Sarthe aval autour notamment de la thématique des plans d'eau et d'un bilan hydrologique de l'été 2022.

Par ailleurs, une **Journée de l'eau** est aussi programmée tous les ans à l'attention des élus membres du comité syndical et des membres des trois commissions locales de l'eau (Huisne, Sarthe amont et Sarthe aval). La 6<sup>e</sup> journée de l'eau, qui s'est tenue exceptionnellement à deux dates et deux lieux différents (Roëzé-sur-Sarthe et Nogent-le-Bernard) avait pour thème : la haie, utile pour l'eau.

Au total, plus de 60 personnes ont assisté à ces journées. Elles ont été l'occasion d'aborder les différentes fonctions de la haie, la réglementation, le diagnostic bocager, les accompagnements techniques et financiers et enfin la haie en tant que projet de territoire, autour de la valorisation du bois énergie notamment et comme élément contribuant à la qualité d'élevages agricoles.

# Du côté du bassin de la Sarthe amont



Visite de terrain à Soulligné-sous-Ballon (72) à la suite de la signature du CT Eau Sarthe médiane - 30/06/2022

Votre contact :  
Eric Le Borgne (eric.leborgne@bassin-sarthe.org)

## Un Contrat Territorial Eau pour le territoire de la Sarthe médiane

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) coordonne désormais le Contrat Territorial Eau (CT Eau) Sarthe médiane, correspondant à la partie ligérienne (Sarthe et Mayenne) du bassin versant de la Sarthe amont. Cet outil financier commun à l'Agence de l'eau Loire Bretagne et à la Région Pays de la Loire, permet d'accompagner 14 maîtres d'ouvrages pour un montant total d'opérations évalué à plus de 3 millions d'euros sur la période 2022-2024. Ce CT Eau Sarthe médiane a été signé le 30 juin 2022 avec l'ensemble des acteurs locaux et les partenaires financiers et en présence du Préfet de la Sarthe.

Le SBS pilote aussi le Contrat territorial Sarthe amont 2021-2023 sur la partie ornaise.

## Étude quantitative et révision du SAGE

Les principaux travaux de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du bassin versant de la Sarthe amont en 2022, ont consisté à suivre les différentes étapes de l'étude Hydrologie, Milieux, Usages et Climat (HMUC). Elle permettra de caractériser l'état quantitatif des eaux superficielles et souterraines. Les conclusions de cette étude seront connues mi-2023.

Parallèlement au suivi de cette étude, la cellule d'animation de la CLE a travaillé sur l'actualisation de l'état des lieux du bassin versant dans le cadre de la révision du SAGE. Cela a permis à la CLE de valider les enjeux du territoire avant d'entamer les réflexions sur la définition de ses objectifs et de ses orientations pour le futur SAGE.

# Du côté du bassin de la Sarthe aval

*Plan d'eau servant de réserve pour l'irrigation à Louplande (72)*

Votre contact :  
Julie Stein ([julie.stein@bassin-sarthe.org](mailto:julie.stein@bassin-sarthe.org))

## La mise en œuvre du SAGE se poursuit par des actions de la CLE...

La Commission Locale de l'Eau (CLE) avait ciblé trois commissions à lancer en priorité dès l'approbation du SAGE en juillet 2020. C'est ainsi qu'un groupe de travail s'est réuni pour lancer la **gestion cordonnée des ouvrages hydrauliques sur la Vaige, l'Erve et la Vègre**. L'hiver 2022-2023 constituait la 2<sup>e</sup> période d'ouverture dont il ressort une bonne acceptation territoriale. Un autre groupe étudiait l'impact cumulé des plans d'eau via une méthode de recherche appliquée. Cette étude s'est soldée en 2022 et permet une bonne connaissance sur notre territoire. Enfin, la commission quantitative a laissé place en à un comité de pilotage chargé du **Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau** (PTGE). Piloté par le Préfet de la Sarthe, il est porté par le SBS.

## ... et par des actions intégrées à deux contrats de financement

Le bassin versant de la Sarthe aval est découpé en deux portions de territoires : un Contrat Territorial Eau (CT Eau) sur les Basses Vallées Angevines (49) et un CT Eau sur le reste du bassin versant (53 et 72). Les périodes étant concomitantes, 2021-2023, une cohérence des actions est assurée à l'échelle du périmètre du SAGE. 2022 représentait l'année intermédiaire avec de nombreuses actions et travaux en cours. **Une trentaine de maîtres d'ouvrage locaux** œuvrent ainsi pour la qualité de la ressource en eau, la restauration des milieux et l'adaptation des usages industriels, agricoles... face à un déficit hydrique avéré et de plus en plus marqué sur notre territoire.

# Du côté du bassin de l'Huisne

An aerial photograph showing a winding river meander through a dense forest. The river is dark and reflects the surrounding greenery. The banks are covered in lush trees and grass. The overall scene is a natural, undisturbed landscape.

Méandre de l'Huisne - Champagne (72)

**Votre contact :**  
Vincent Toreau ([vincent.toreau@bassin-sarthe.org](mailto:vincent.toreau@bassin-sarthe.org))

## Deux contrats de mise en œuvre du SAGE

En parallèle au pilotage du **Contrat Territorial Eau du bassin de l'Huisne Aval**, la cellule d'animation de la Commission locale de l'eau, avec les communautés de communes et le Parc naturel régional du Perche, a contribué à l'émergence d'un contrat territorial sur les territoires ornais et euréliens du bassin versant.

Celui-ci traduit notamment, de façon concrète, l'exercice de la compétence GEMAPI sur l'amont du bassin versant. D'une durée de deux fois 3 ans, il sera l'occasion de voir se réaliser un programme d'actions multi-thématiques et multi-partenarial qui répondra aux objectifs du SAGE. Ce contrat sera aussi piloté par le Syndicat du Bassin de la Sarthe.

## Du local à l'international, la Commission locale de l'eau partage ses expériences

En plus de ses prérogatives habituelles, la Commission Locale de l'Eau a été sollicitée pour témoigner de son expérience en matière notamment, de concertation et d'articulation entre la planification et la programmation opérationnelle.

Ce fut le cas lors de présentation à la MFR des Forges de La Ferté-Bernard (72), au réseau des commissaires enquêteurs sarthois et mayennais, au séminaire national SAGE organisé par le Ministère de l'environnement et de la transition écologique et l'OIEAU, à l'atelier sous régional Afrique de l'Ouest (Dakar, Sénégal) et enfin, à la conférence d'échanges entre les Agences de bassins du Brésil, organisés par l'OIEAU et l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.

# Prévenir les inondations



Zone d'expansion des crues de la Sarthe à Hauterive (61)

**Votre contact :**  
Romain Barbé (romain.barbe@bassin-sarthe.org)

## Vers la mise en œuvre des actions du PEP

En 2022, la "mission PAPI" du Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) a finalisé l'élaboration du PEP (Programme d'Etude Préalable) au PAPI. Un travail important d'analyse des données, de synthèse et de rédaction a été mené pour construire le programme d'actions et le dossier de candidature. De plus, l'installation de la gouvernance (COTECH et COPII) et la consultation du public ont permis de poursuivre la démarche vers la finalisation et le dépôt du dossier de candidature.

Enfin, cette année 2022 a été marquée par la préparation de la mise en œuvre de certaines actions qui ont été initiées dès le début de l'année 2023. Le PEP comporte **une quarantaine d'actions** touchant à tous les leviers de la prévention des inondations.

## Une participation active à divers réseaux d'échanges et instances

La "mission PAPI" s'attache à **échanger** régulièrement **avec les acteurs de la gestion du risque inondation au-delà du bassin de la Sarthe**. Les objectifs sont multiples : s'informer des évolutions en matière d'ingénierie ou de réglementation, partager des retours d'expérience ou bien encore mettre en cohérence certaines actions avec les territoires voisins.

Outre la présence du SBS aux divers réseaux d'échanges locaux, l'année aura été marquée par sa participation aux Assises Nationales des Risques Naturels à Strasbourg en octobre. Ces assises ont lieu tous les trois ans et permettent d'échanger sur l'état de la situation et les perspectives de réduction des catastrophes.

# Accompagner les territoires



Prise de vue au drone du Narais à Challes (72)

Votre contact :  
Romain Barbé (romain.barbe@bassin-sarthe.org)

## Une douzaine de collectivités accompagnées

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe (SBS) été sollicité pour accompagner plusieurs projets sur le territoire. Dans la plupart des cas, il s'agit de **missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage** ou bien de **conseil**.

Préparer le lancement des études, participer à la rédaction de cahier des charges, interpréter des résultats hydrauliques, clarifier les domaines d'intervention de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sont les principales demandes qu'a pu traiter le SBS. En 2022, c'est plus d'une douzaine de collectivités (communauté de communes, communes et syndicats de bassin versant) qui a pu bénéficier des services du SBS.

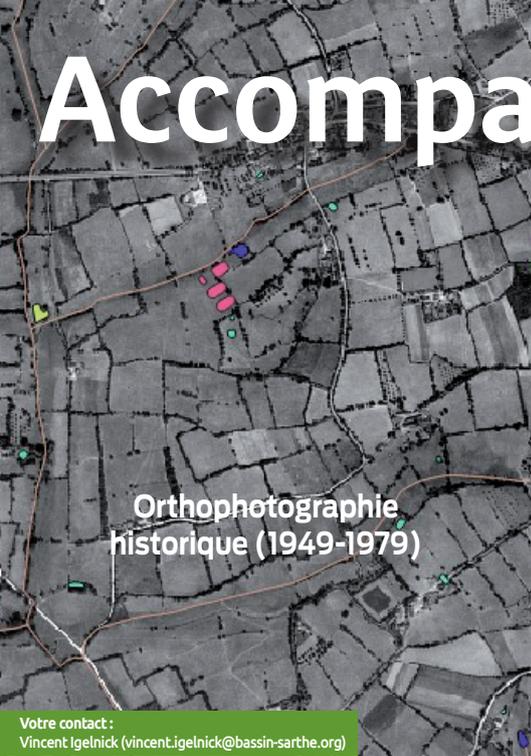
## Des outils de plus en plus sollicités

L'année 2022 a été marquée par un recours régulier des outils du SBS : le drone et le courantomètre.

Les **mesures de débits**, possibles grâce au **courantomètre**, sont très utiles pour pouvoir bénéficier de données fiables en phase d'étude ou encore pour vérifier l'efficacité d'un aménagement après travaux. En 2022, le SBS est intervenu auprès de 3 collectivités : la commune de Oizé, le Syndicat du Bassin Huisne Sarthe et le Syndicat du Bassin de la Haute Sarthe.

De nombreuses **prises de vues au drone** ont également été réalisées à la demande des collectivités souvent dans le cadre de projets de travaux.

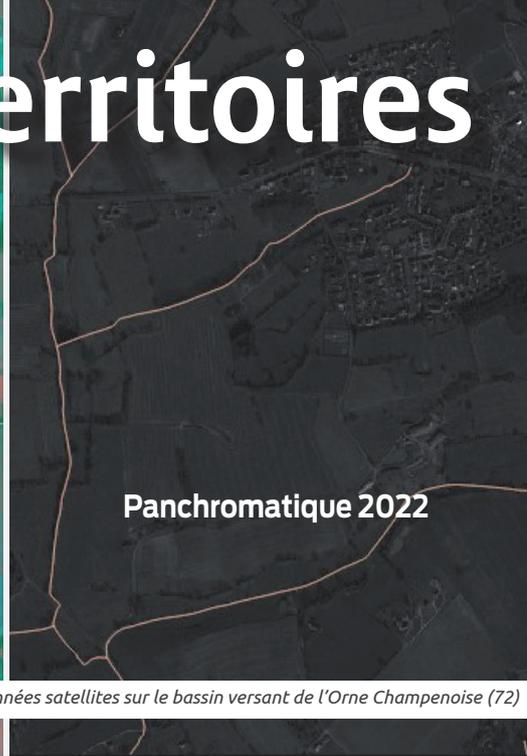
# Accompagner les territoires



Orthophotographie  
historique (1949-1979)



Multispectrale fausses couleurs 2022



Panchromatique 2022

Données satellites sur le bassin versant de l'Orne Champenoise (72)

Votre contact :  
Vincent Igelnick (vincent.igelnick@bassin-sarthe.org)

## L'information géographique au service des territoires

Grâce au partenariat signé avec Data-Terra, l'année 2022 offre un nouveau point de vue à l'analyse territoriale : **la télédétection**. Sous ce terme se cache la prise et l'exploitation de donnée satellite. Un test a pu être effectué sur les plans d'eau localisés sur la bassin de la Sarthe Aval. Avec cette analyse plus rapide et moins coûteuse qu'un travail de terrain, il a été possible de recenser plus de 90% des plans d'eau existants (issus d'un précédent recensement). Et cela n'est qu'une possibilité offerte par cet outil !

2022 fut aussi l'année de la reconstruction du **tableau de bord commun aux trois SAGE**. 23 indicateurs sont désormais répartis dans 4 thématiques : gouvernance et communication, qualité de la ressource en eau et des milieux aquatiques, quantité de

la ressource en eau et prévention des inondations.

Méthodologie, collecte et analyse pour quelques indicateurs ont animé l'année 2022. Constat fut fait qu'il était nécessaire de vulgariser les résultats pour les rendre accessible au public. C'est dans cet optique que des "fiches indicateurs" ont été conçues.

La cartographie fut également mise en œuvre dans le cadre de la révision du SAGE Sarthe Amont, la constitution du dossier de demande de reconnaissance du syndicat en établissement public territorial de bassin et enfin le programme d'études préalable du PAPI du bassin de la Sarthe.

# Bilan financier et ressources humaines



*Siège du Syndicat du Bassin de la Sarthe - Saint Léonard des Bois (72)*

**Votre contact :**  
Julie Razafimbelo ([julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org](mailto:julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org))

## Bilan financier

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe fait partie des collectivités volontaires à l'expérimentation du compte financier unique (CFU) adossé à la nouvelle nomenclature comptable M57. Le CFU est le nouveau cadre de présentation des comptes locaux.

L'arrêté des comptes du syndicat fait apparaître des dépenses totales de **468 736,33 €** (2 886,72 € en investissement et 465 849,61 € en fonctionnement) et des recettes totales pour **500 545,38 €** (14 482,28 € en investissement et 486 063,10 € en fonctionnement).

Le résultat de l'exercice 2022 est un excédent de **31 809,05 €**.

## Ressources humaines

Le Syndicat du Bassin de la Sarthe emploie 7 agents à temps plein : 2 femmes (titulaires) et 5 hommes (2 titulaires et 3 contractuels). Clément Bujisho a été recruté le 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour animer l'élaboration du Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau du bassin de la Sarthe Aval. Par ailleurs, Vincent Igelnick a été recruté pour 3 ans pour assurer la mission "SIG, analyse territoriale" suite à la mutation de Morgane Boitard. Enfin, dans le cadre de programme de recherche sur l'impact cumulé sur des retenues sur les milieux aquatiques, Sébastien Mortier, étudiant en géographie, a été accueilli pour une mission de 200 heures.

En 2022, **l'équipe du syndicat a suivi 22 jours de formations** cumulés.

# *Un collectif au service de la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques*

## **Vincent TOREAU**

Directeur. Animateur de la CLE du SAGE Huisne  
vincent.toreau@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 55

## **Éric LE BORGNE**

Animateur de la CLE du SAGE Sarthe amont  
eric.leborgne@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 51

## **Julie STEIN**

Animatrice de la CLE du SAGE Sarthe aval  
julie.stein@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 57

## **Romain BARBÉ**

Chargé de mission Planification de la Prévention des inondations  
romain.barbe@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 60

## **Clément BUJISHO**

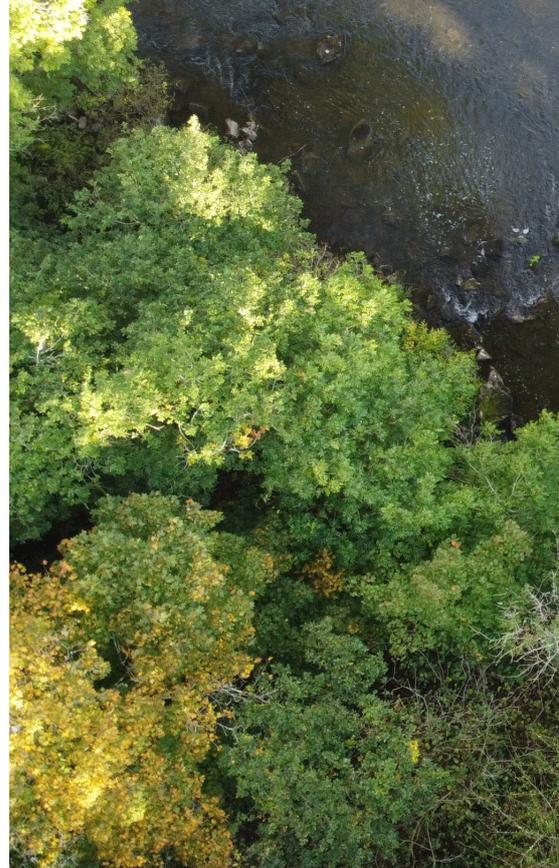
Chargé de projet PTGE, gestion quantitative  
clement.bujisho@bassin-sarthe.org • 07 48 72 24 63

## **Vincent IGELNICK**

Chargé de mission SIG, analyse territoriale  
vincent.igelnick@bassin-sarthe.org • 07 48 72 28 93

## **Julie RAZAFIMBELO**

Gestionnaire administratif et comptable  
julie.razafimbelo@bassin-sarthe.org • 06 12 27 04 34



**SYNDICAT DU BASSIN DE LA SARTHE**  
1 Place Saint Léonard • 72130 Saint Léonard des Bois  
Tél. 02 33 82 22 72 • [contact@bassin-sarthe.org](mailto:contact@bassin-sarthe.org)